

## Communiqué

### **Le Québec ne semble pas prêt à faire face aux fleurs d'eau de cyanobactéries ! (Algues Bleues)**

#### **Le ministre Béchard se cache-t-il ?**

Montréal, le 8 octobre 2006 – La Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau – *Eau Secours !* s'inquiète de l'absence du ministre de l'Environnement dans le débat entourant les algues bleues (cyanobactéries). Depuis le milieu de l'été, les journaux ne cessent de publier des avis de présence de cyanobactéries dans les lacs de toutes les régions du Québec. Et depuis le début de cette crise, la Coalition n'a pu entendre un mot de la part des ministres de l'Agriculture, des Affaires municipales et de l'Environnement. Ce serait pourtant à eux de mettre en force un programme de lutte contre les algues bleues pour venir en aide aux municipalités démunies face à cette prolifération.

Pendant que le ministre reçoit la Chambre de commerce et d'industrie de Magog-Orford, pendant qu'il remet des diplômes aux étudiants de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA), pendant...etc. « *Pas un mot, bouche cousue* » de s'étonner le président de la Coalition *Eau Secours !* « *Mais-où se cache M Béchard ? Pourquoi n'explique-t-il pas aux riverains, ce que lui et son ministère ont l'intention de faire pour freiner l'invasion des lacs par les algues bleues ? N'est-ce pas là un important problème environnemental pour notre province de lacs et rivières ?* » de s'interroger André Bouthillier, président.

Pour la Coalition une telle façon de faire inquiète au plus haut point, car le dossier des algues est lié à celui de la qualité et de l'accessibilité à l'eau potable, en plus de toucher de façon fondamentale la question des polluants et pollueurs. Maintenant que la Charte des droits et libertés de la personne du Québec renforce l'article 19,1 et les suivants de la Loi sur la qualité de l'environnement, il se pourrait que le Ministre s'inquiète des recours juridiques que pourraient prendre les citoyens obligés d'investir dans l'achat d'eau embouteillée ou subissant des pertes de revenus autant dans le domaine touristique que dans le domaine de la restauration.

Après plus de 20 ans d'études sur le phénomène d'éclosion des cyanobactéries, les ministères des Affaires municipales, de l'Agriculture et de l'Environnement, ne peuvent invoquer la méconnaissance du problème. Surtout qu'au ministère de l'Environnement un comité de spécialistes siège sur la question depuis près de 3 ans.

« *Il est temps de cesser les études et de passer à l'action !* » d'ajouter le président de la Coalition.